

 <p>Commune de Confignon</p>	Motion pour le réaménagement des locaux SAS et SIG aux abords du parc du Vuillonex	M192
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Proposition présentée par Demain Confignon:

Frédéric Reverchon, Martin Barcellini, Cornelia Froidevaux, Christian Marti, Pierre-Alain Mottier, Christian Rupp et Yvette Tornare

Date de dépôt : 18 janvier 2022

Date de traitement :

Motion pour le réaménagement des locaux SAS et SIG aux abords du parc du Vuillonex

Considérant :

le non-intérêt architectural et typologique des 2 bâtisses existantes sur site,

l'opportunité que constitue le futur projet du parc du Vuillonex et le financement qui lui est lié pour réaménager/reconstruire l'ensemble des deux bâtiments que sont le SAS et le local technique des SIG,

le besoin pour la jeunesse de locaux mis au goût du jour et adaptés à leurs besoins,

l'impact positif pour notre jeunesse de disposer de locaux permettant d'accueillir des activités liées au SAS et d'en intégrer de nouvelles,

l'impact paysager positif que donnerait un réaménagement desdits locaux pour le site.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif :

d'inclure le réaménagement des locaux du SAS et des SIG dans le projet du parc du Vuillonex,

de contacter le BUPP en vue d'une collaboration pour définir les besoins pour le réaménagement du local du SAS,

de contacter les SIG en vue d'une collaboration pour réaménager leur local technique dans le cadre du futur projet,

d'inscrire au prochain plan des investissements un montant pour financer tout ou partie ce projet communal en fonction des éventuelles autres participations.

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux,

Cette motion entend profiter de l'aménagement du futur parc du Vuillonex pour proposer un réaménagement et une reconstruction du local du SAS, géré actuellement par le BUPP, mais aussi d'intégrer le local technique des SIG dans le futur projet.

En effet il s'agit d'une opportunité à saisir afin de donner une impulsion positive et concrète à notre jeunesse en rénovant leur local, permettant ainsi une meilleure utilisation et une meilleure intégration au futur parc, tout en prenant en compte leurs besoins.



Local du SAS



Local technique des SIG

L'emplacement le plus adéquat devra être réfléchi pour que celui-ci permette de minimiser l'impact du bruit de la circulation de la rue de Bernex sur le parc et que le type de construction soit durable, écologique et en lien avec le futur parc du Vuillonex.

L'aménagement du parc de Vuillonex étant financé par le canton, il sera nécessaire d'inscrire un montant au prochain plan des investissements pour financer tout ou partie ce projet communal en fonction des éventuelles participations du canton, de la commune de Bernex et des SIG.

Au vu des explications données ci-dessus, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux, nous vous invitons à voter cette motion.